

Adopté
12 mars 2009

Comité de Parents
Commission scolaire
des Patriotes



COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 12 février 2009, à 19h15, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Aux-Quatre-Vents	Isabelle Lemieux
	de l'Amitié	Lucie Durivage
	de la Passerelle	Jacynthe Lecavalier
	de la Source	Sonya Jean
	Du Grand-Chêne	Suzie St-Cerny
	Du Moulin	Joëlle Choquette
	Georges-Étienne-Cartier	Fanny Dubé
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Louise Struthers
	Jolivent	Isabel Godard
	L'Arpège	Brigitte Boissé
	Le Petit-Bonheur	Kim Girard
	Le Rucher	Catherine de Repentigny
	Le Sablier	Nathalie Poitras
	Le Tournesol	Guylaine Gagnon
	Les Jeunes Découvreurs	Alex Lewis
	les Marguerite	Sophie Parent
	Mère Marie-Rose	François Lefebvre
	Mgr-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Marie-France Lacasse
	Paul-VI	Martin Gélinas
	Père-Marquette	Louise Dupont
	Pierre-Boucher	Danièle Fréchette
	Saint-Charles	Stéphanie Ménard
	Saint-Mathieu	Marie-Andrée Bédard
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire de Chambly	Luc Tremblay
	Secondaire De Mortagne	Danièle Trottier
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Secondaire le Carrefour	Daniel Verville
	Secondaire Ozias-Leduc	Annie Brière
	Représentante CCSEHDAA	André Hamel

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Christine Lavoie
	Au Fil de l'Eau	Pierre Gagnon
	De Bourgogne	Catherine Thériault
	de l'Aquarelle	Isabelle Deshaies

de l'Envolée	Josée Landry
De La Broquerie	Mylène Desjardins
de la Chanterelle	Mélanie Paquin
de la Mosaïque	Stéphanie Ruel
de la Pommeraie	Jean-Sébastien Beauchesne
de la Roselière	Kathleen Michaud
De Montarville	Anik Legendre
De Salaberry	Michel Lavoie
Des Trois-Temps	Chantal Roy
du Carrousel	Éric Durocher
Du Parchemin	Robert Denis
Du Tourne-Vent	Éric Normandeau
Jacques-De Chambly	Jacques Duchesne
La Farandole	Chantal Chevarie
La Roseaie	Aucun
Louis-Hippolyte-Lafontaine	Manuel Hanssens
Ludger-Duvernay	Robert Bélanger
Marie-Victorin	Aucun
Saint-Denis	Martin Beaudoin
Secondaire François-Williams	Michel Therrien
Secondaire Polybel	Aucun

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Lefebvre ouvre l'assemblée. Il est 19h20. Monsieur Lefebvre informe les membres que la conférence du 26 février aura lieu à l'école d'éducation internationale et non à l'école secondaire Ozias-Leduc.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Lefebvre rappelle quelques consignes pour mieux comprendre la présentation qui aura lieu au sujet du calendrier scolaire un peu plus tard.

Résolution n° CP 041-02-09

Il est proposé par madame Annie Brière, appuyée par monsieur Martin Gélinas, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JANVIER 2009
 - 3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL
4. PAROLE AU PUBLIC
5. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS
 - 5.1 PARENTS-COMMISSAIRES
 - 5.2 COMITÉ CONSULTATIF EHDAA
 - 5.3 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT
6. TRÉSORERIE
7. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 7.1 PRÉSENTATION SUR LE PASSAGE PRIMAIRE-SECONDAIRE
 - 7.2 PRÉSENTATION : LA VIOLENCE À L'ÉCOLE
 - 7.3 CONSULTATION : CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010

8. PAROLE AUX MEMBRES
9. RAPPORT DU PRÉSIDENT
10. AUTRES SUJETS
11. PAROLE AU PUBLIC
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2009

Des coquilles sont corrigées aux pages 3 et 5. Au point 3.2, 2^e paragraphe, les deux comités exécutifs dont il est question sont le comité exécutif du comité de parents et le comité exécutif du conseil des commissaires.

Au point 8, madame Marie-France Lacasse n'est pas d'accord avec le sens de la première phrase et aurait aimé que la formulation soit plutôt « Monsieur Serge Lefebvre adresse une question à la direction générale sur l'application de la politique alimentaire.... »

Résolution n° CP 042-02-09

Il est proposé par madame Lucie Durivage, appuyée par madame Kim Girard, d'adopter le procès-verbal du décembre 2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suivi du procès-verbal

Monsieur Serge Lefebvre explique qu'une séance de formation pratique sur le budget des écoles sera offerte en mai aux membres du comité de parents et aux membres des conseils d'établissement. Une invitation sera envoyée dès que les modalités seront décidées.

Les envois par courriel auront lieu dès que possible.

Suite à la rencontre qui a eu lieu entre le comité exécutif du conseil des commissaires et le comité exécutif du comité de parents, voici des mesures qui seront prises. D'abord, le suivi du plan stratégique sera fait par madame Carole Vigneault. Ensuite, une personne-ressource temporaire sera engagée par la commission scolaire pour donner un soutien aux écoles pour mettre sur pied et tenir à jour des sites web dans les écoles. Les écoles qui veulent participer se partageront les frais.

Monsieur Serge Lefebvre rapporte que la rencontre avec les représentants du syndicat de Champlain s'est très bien déroulée. Les représentants du syndicat sont à l'écoute des demandes et besoins des parents. Des activités pour favoriser la collaboration école-famille sont envisagées.

Aucun appui aux organisations syndicales n'a été formulé pendant cette rencontre.

Il y aura probablement une conférence pour les parents en mars au sujet des cheminements et parcours au secondaire.

Madame Carole Vigneault donne les explications nécessaires au sujet des 'Questions et Réponses'.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

5. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

5.1 Parents-commissaires

Madame Isabel Godard présente le document aide-mémoire qu'elle a préparé au sujet de la politique sur les frais chargés aux parents. Elle explique que c'est le rôle des parents de questionner les choix de dépenses pour limiter les coûts. Il n'y a pas de reddition de compte explicite dans la politique. Les membres aimeraient avoir un tableau général des frais demandés aux parents : le montant minimum, maximum et la moyenne demandée.

Une proposition de résolution a été envoyée aux membres du comité de parents au sujet de la politique des frais chargés aux parents. Après discussion, la résolution présente est faite.

Résolution n° CP-043-02-09

Le Comité de parents se préoccupe des frais chargés aux parents des élèves de la Commission scolaire des Patriotes. Dans le respect de la Politique relative aux contributions financières des parents et des usagers, le comité de parents désire permettre aux parents de prendre une décision éclairée lorsque vient le temps d'adopter les principes d'encadrement et d'approuver la liste des effets scolaires.

Attendu que

1. La Commission scolaire des Patriotes croit en l'importance de l'équité et qu'elle veille à l'établissement de coûts raisonnables pour des biens et services comparables, et qui tiennent compte des besoins des élèves et des spécificités du milieu;
2. La Commission scolaire des Patriotes croit au principe de transparence et qu'elle s'assure que les parents et usagers reçoivent une information claire, complète et appropriée;
3. La Commission scolaire des Patriotes croit en la décentralisation des décisions, pouvoirs et responsabilités et que la Politique relative aux contributions financières des parents et des usagers respecte les compétences du conseil d'établissement;
4. Chaque conseil d'établissement établit les principes d'encadrement du coût des documents et des services tarifés en tenant compte de la politique de la commission scolaire;
5. Chaque conseil d'établissement rend compte annuellement de l'application de cette Politique dans la forme qu'elle détermine;
6. La direction générale est responsable de l'application de la Politique
7. Le Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes est formé d'un représentant par conseil d'établissement des 50 écoles primaires et de 9 écoles secondaires et qu'il est l'organe officiel de représentation des parents

Madame Danièle Trottier, appuyée par madame Brigitte Boissé, demande que la Commission scolaire des Patriotes lui présente un tableau synthèse des frais chargés aux parents par école sur une base annuelle. Ce tableau ne vise pas à identifier les dépenses de chacun des éléments et articles spécifiques chargés aux parents, mais vise à établir les balises qui pourront servir de guide de décision lors de l'approbation des frais pour :

1. Le matériel scolaire «personnel» (qui fait exception à la règle de la gratuité des services éducatifs)
2. les services de restauration
3. l'utilisation du matériel prêté
4. les activités étudiantes
5. l'organisation de services éducatifs autres que ceux prévus par le régime pédagogique
6. l'exigence du port de certains vêtements ou de chaussures

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Carole Vigneault fait un survol des Lendemain du conseil : elle explique que deux scénarios pour le calendrier scolaire seront présentés : un calendrier pour l'année 2009-2010 et un calendrier triennal. Madame Vigneault explique que les orientations pour l'investissement des surplus ont commencé : 2 millions \$ seront utilisés dans les systèmes d'urgence des écoles et le même montant pour l'aménagement du centre de service alternatif à Boucherville. Et finalement, les locaux modulaires de l'école Jacques-Rochelleau à St-Basile seront détruits.

Madame Vigneault rajoute que dans le cadre de la persévérance scolaire, un concours est ouvert aux élèves du secondaire avec l'organisme Force Avenir. Elle explique aussi qu'un document de Réussite Montérégie est disponible pour consultation. La semaine de la persévérance scolaire aura lieu du 16 au 20 février 2009.

La politique des projets particuliers et les écoles à vocation particulière sera présentée dans les prochaines semaines et le plan stratégique sera lancé en mars.

5.2 Comité consultatif EHDA

Monsieur André Hamel explique que le CCSEHDA a eu une présentation sur la situation financière à la commission scolaire. Il explique que l'ajout d'argent par le gouvernement est apprécié, mais ne représente qu'un petit montant par école. Monsieur Hamel informe les membres que la commission scolaire tente de limiter le nombre d'ententes hors territoire et désire augmenter les services qu'elle peut offrir. Finalement, monsieur Hamel manifeste son appréciation à la commission scolaire car il a réalisé que la CSP met 5 à 6 millions\$ de plus que ce que le MELS donne pour les élèves HDAA, et ce par des efforts de rationalisation.

5.3 Comité consultatif du transport

Monsieur Martin Gélinas informe les membres que la prochaine rencontre du comité consultatif du transport aura lieu le 11 mars.

6. TRÉSORERIE

Rien de particulier à signaler.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Consultation : calendrier scolaire 2009-2010

Monsieur Serge Lefebvre présente madame Monique Sauvageau, directrice du service des ressources éducatives. Madame Sauvageau explique que 2 propositions sont sur la table : la première a été faite avant les négociations avec le syndicat et couvre l'année 2009-2010. La deuxième proposition, qui doit être retravaillée, a été préparée après la négociation avec le syndicat et se déroule sur 3 années. Elle explique les contraintes à prendre en considération pour l'élaboration du calendrier. Il y a plusieurs commentaires et questions des membres. Le retour de consultation doit être fait pour le 13 mars 2009. Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires à leur représentant de secteur.

7.2 Présentation sur le passage primaire-secondaire

Madame Sauvageau explique aux membres du comité de parents les étapes suivies pour la promotion des élèves du primaire au secondaire. Les membres du comité de parents posent plusieurs questions pour mieux comprendre les étapes et les enjeux de cette étape pour les élèves du primaire.

7.3 Présentation : la violence à l'école

Madame Sauvageau explique que monsieur André Émond est responsable de l'élaboration d'un plan d'action pour contrer la violence à l'école sous toutes ses formes. Un comité composé de 16 personnes de toutes les provenances font partie de ce comité. Monsieur François Lefebvre est le représentant des parents et a demandé qu'un parent du comité EHDAA puisse se joindre à lui. Madame Sauvageau et monsieur Lefebvre expliquent les objectifs, les enjeux et les actions que le comité aura à relever. Un plan d'action de 3 ans sera préparé et couvrira plusieurs aspects dont la violence plus pernicieuse, trouver une solution pour remplacer les suspensions et le transport.

Monsieur Lefebvre remercie madame Sauvageau pour ses présentations

8. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Nathalie Poitras voudrait savoir si les surplus de la CSP peuvent servir à acheter des dictionnaires. Elle aimerait également savoir où sont les services professionnels : malgré un taux de défavorisation élevé, il y a peu de services dans son école.

Madame Louise Struthers voudrait connaître les démarches à suivre pour remplacer ou reconstruire un bâtiment à l'école Jacques-Rochelleau suite à la destruction des sections modulaires.

Madame Lucie Durivage voudrait savoir quelles sont les responsabilités de la CSP pour l'entretien et la reconstruction d'un parc-école.

9. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Serge Lefebvre présente son rapport aux membres.

Monsieur Lefebvre informe les membres que le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu le 21 mars prochain sur le décrochage scolaire. Les membres qui ont des suggestions quant au rôle du comité de parents peut avoir dans ce dossier doivent faire parvenir leurs commentaires à leur responsable de secteur.

Monsieur François Lefebvre invite les membres du comité de parents à lui faire part de leurs questions et commentaires pour le comité sur la prévention de la violence. La prochaine rencontre aura lieu le 13 mars. Son adresse courriel est le flef101@hotmail.com.

Monsieur Serge Lefebvre suggère qu'un programme de conférences soit préparé pour l'an prochain en collaboration avec la commission scolaire. Le comité de parents est d'accord.

Monsieur Serge Lefebvre invite les membres à participer à un sondage sur les devoirs et les leçons et de le remettre à la prochaine réunion.

La prochaine conférence aura lieu le 26 février prochain à l'école d'éducation internationale et aura pour titre Outiller son enfant face à l'hypersexualisation par Francine Duquet.

Monsieur Lefebvre invite les membres à lire quelques articles de la revue de presse de la FCPQ.

10. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'intervention.

11. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP-044-01-09

Il est proposé par monsieur François Lefebvre, appuyé par monsieur Jean-Philippe Audren, que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h10.

Monsieur Serge Lefebvre
Président

Madame Marie Claude Chabot
secrétaire